



Paris, le 22/07/08

JUIN 2008
HOMMAGE AUX FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES
RENDONS VISIBLE LA DANGEROUSITE DES HOMMES VIOLENTS

31% des crimes conjugaux ont lieu après la séparation des couples. Ces meurtres sont le point final d'une situation de violences, souvent connue des services de police et/ou de justice, sans qu'aucune réponse efficace pour protéger les victimes n'ait été mise en place. Ces meurtres ne sont donc pas une fatalité, et peuvent être évités.

2 juin 2008 : Cédric, un mécanicien de 29 ans, avoue avoir tué quelques jours auparavant son ancienne compagne Anne, et avoir jeté Antoine, le fils de cette dernière, âgé de 8 ans, dans un lac. Le couple s'était séparé une quinzaine de jours auparavant. Le soir du meurtre, Cédric frappe Anne à la tête. Elle meurt dans son appartement à Bois-de-Cené (Vendée).

13 juin 2008 : la tête d'une femme et ses membres inférieurs sont retrouvés dans un sac poubelle flottant en bordure de l'Erdre, au nord de Nantes. Le mardi précédent, son tronc avait été découvert dans la Sèvre nantaise, au sud de Nantes. Françoise, une institutrice à la retraite (60 ans), est morte étranglée par son compagnon, Alain (50 ans), dans leur appartement à Nantes. Six jours après le meurtre, Alain découpe le corps de Françoise pour s'en débarrasser dans les deux rivières nantaises.

17 juin 2008 : un artisan d'une soixantaine d'années vivant à Dreux tire un coup de carabine sur son épouse (53 ans).

19 juin 2008 : une femme de 30 ans est tuée d'une dizaine de coups de couteau par son ex-mari dans la maison familiale à Notre-Dame d'Allençon (Maine-et-Loire). Séparés depuis 6 mois, elle était revenue chercher ses affaires et celles de ses enfants.

28 juin 2008 : près de Perpignan, un artisan peintre de 40 ans, séparé de sa compagne, tue ses deux enfants, un garçon de 10 ans et une fille de 15 ans, puis se suicide.

29 juin 2008 : Frédérique (34 ans) est tuée à coups de chevrotine par son mari, Jean-Baptiste (37 ans), à Lecci, un village de Corse-du-Sud.

Les Concernées appellent à la vigilance

En France, une femme meurt tous les 2 jours sous les coups de son compagnon ou ex-compagnon. Parfois, leurs enfants, témoins et victimes, sont aussi tués par le même homme. Bien souvent, les femmes assassinées avaient alerté leur entourage ou des professionnel/les au sujet des violences qu'elles subissaient, mais n'avaient pas été suffisamment entendues. Leur mort violente démontre que notre société n'est pas assez consciente des dangers qu'elles encourent.

Elus locaux ou élus locales, membres de l'Assemblée nationale et du Parlement européen, nous sommes concerné/es par les violences faites aux femmes et leurs conséquences sur l'ensemble de la société. Pour une véritable prise de conscience, il nous faut systématiquement comptabiliser ces crimes et raconter l'histoire de ces femmes. Nous nous engageons à être vigilant/es, à dénoncer et à rendre visibles ces meurtres pour faire reculer les violences sexistes et sexuelles.

Toutes et tous, nous sommes concerné/es !

Engagement des élu/es de Seine-Saint-Denis

A chaque fois qu'une femme est assassinée, l'Observatoire des violences faites aux femmes du Conseil général de Seine-Saint-Denis et les associations, avec le soutien des élu/es, organisent une marche silencieuse dans sa ville pour sensibiliser les habitant/es à la dangerosité des violences sexistes et sexuelles et les faire reculer.

Nous incitons vivement à de telles initiatives.

ECVF

Tel : 01 44 24 54 80

Courriel : ecvf@ouvaton.org – Site : www.ecvf.ouvaton.org